

ACTIONS POUR DES MESURES DE QUANTITÉS ET PESÉES PLUS JUSTES : UN POIDS, DES MESURES ?

9.1 – Des principes et des exemples

Il existe souvent une multitude de pratiques et d'unités de mesure pour un même produit d'un marché à l'autre, mais aussi parfois sur un même marché (et donc à fortiori d'un pays à l'autre). Les unités changent d'un produit à l'autre : bassines et sacs aux capacités différentes ou unités de mesure totalement variables. La variété des techniques de mesure n'est pas en reste : pour une même unité de mesure, suivant la personne qui effectue la mesure (vendeur/acheteur) et le propriétaire de l'outil de mesure (balance, bassines, etc.), la mesure n'est pas la même : les balances peuvent être mal tarées, les bassines déformées, enfoncées, aux bords élargis pour augmenter la capacité, bassines mal remplies ou trop remplies en s'aidant du bras pour que le maïs ne sorte pas...

Sacs de maïs aux poids différents d'un vendeur à l'autre et/ou d'un marché à l'autre, différence entre le poids déclaré et le poids réel. Au final, le prix réel du produit au kilo peut varier en conséquence. C'est **source de variation et d'incertitude importantes sur les prix**. Ces variations et imprécisions dans les unités de mesure se font généralement au détriment des producteurs. Les temps de tergiversations lors des ventes de produits agricoles, parfois longues et houleuses, sont le prix payé par les acheteurs pour récupérer des marges commerciales parfois importantes.

Des OP s'organisent pour améliorer la qualité de la pesée et contrôler les quantités de produits mesurées. Deux exemples ici pour illustrer le propos :

- les coopérateurs de Mogtêdo au Burkina Faso où il y a un contrôle des mesures par des producteurs mandatés, formés et rémunérés pour cette fonction (encart 9a) ;
- l'union des producteurs de banane à Macenta en Guinée, où a été instaurée la vente de la banane au kilogramme, et non plus par régime (encart 9b).



(9a) Pesée du riz à Mogtêdo au Burkina Faso

Lors des ventes du riz paddy des producteurs aux femmes étuveuses, les mesures et pesées du riz paddy sont gérées exclusivement par des paysans formés par la Coopérative pour assurer ces fonctions avec des outils de mesure ou de pesée définis par elle. Aucune femme ne peut mesurer elle-même le riz qu'elle achète.

Les paysans chargés des mesures et des pesées du riz paddy vendu aux femmes sont directement rémunérés par les coopérateurs sur la base de 100 Fcfa/100 Kg : ce sont des intermédiaires qui sont rémunérés pour assurer ces prestations de service. Tout le monde peut exercer cette fonction mais à condition d'être coopérateur et d'avoir bénéficié d'une formation par la Coopérative. La concurrence les amène à s'appliquer dans leur exercice. Les paysans sont directement rémunérés par les coopérateurs pour effectuer les pesées.

Depuis l'application de cette mesure les coopérateurs ont noté un écart de mesures sur les sacs de paddy à leur profit. Alors que les femmes acheteurs traditionnels mesuraient le sac de 100 kg de paddy à 35 plats (unité de mesure), les paysans formés par la coopérative trouvent 40 plats, soit une différence de 15 % !

Réf. : Création d'un marché sécurisé autogéré par les paysans riziculteurs de la Coopérative de Mogtêdo au Burkina Faso. - Inter-réseaux, CTA, sur la base d'une contribution de la FENOP, 2006. – 10 p. + résumé 1 p.

(9b) Pesée de la banane par les producteurs de l'UPBM en Guinée Forestière

L'organisation de la commercialisation de la banane a été initiée parce qu'une usine de la ville de Kankan, qui collectait les fruits en sillonnant la région avec ses camions, avait instauré la pesée de la banane. A la fermeture de l'usine, la pesée a été délaissée dans certaines localités, puis adoptée à nouveau lors de la création des premiers groupements de producteurs, en accord avec les commerçants.

Aujourd'hui les commerçants font des avances aux groupements pour « réserver » une partie de la production (ces avances sont demandées par les producteurs auprès des commerçants par l'intermédiaire des bureaux de pesage ; elles ont été instaurées par l'union pour permettre aux planteurs de financer la coupe). Lorsque la banane est à terme, elle est coupée et regroupée au niveau des bureaux de pesage où elle est pesée et embarquée sous le contrôle des producteurs et du commerçant (les bananes qui ne sont pas à terme sont exclues). A ce moment, le commerçant paie le solde de la transaction au producteur et, l'un comme l'autre,

se quittent dans de très bonnes conditions. Certaines bascules sont mobiles et transportées en moto d'un bureau de pesage à l'autre car tous n'en sont pas équipés.

Réf. : *Système de commercialisation de l'UPBM : négociation des prix et de la programmation de la commercialisation entre producteurs et commerçants – Guinée : Inader, UPBM, Inter-réseaux, CTA – 12 p. + résumé 1 p.*

9.2 – Des intérêts et des limites

Ces actions sur les poids et mesures participent généralement à diminuer les litiges et le temps de la transaction : cela évite les pesées et repesées successives par l'acheteur et le vendeur pour enfin se mettre d'accord sur la mesure ou au contraire abandonner finalement la transaction.

Certaines OP ont fait leur choix et ont préféré **augmenter de 5 à 15 % les gains par le seul travail sur le contrôle des pesées** plutôt que de dépenser beaucoup d'efforts et de temps à faire de l'achat-stockage-vente ou de l'organisation de transport de produits agricoles, pour des bénéfices somme toute très aléatoires (cf. Fiche 3 sur l'organisation du transport et Fiche 4 sur les actions d'achat-stockage de produits agricoles).

Toutefois, ces actions sur le contrôle des poids et mesures ne sont évidemment pas toujours faciles à mettre en place. Les nouvelles pratiques de pesée peuvent effrayer les commerçants comme les producteurs ou s'avérer techniquement compliquées. Au nord Bénin, par exemple, les éleveurs ont participé à changer beaucoup de pratiques pourtant socialement très ancrées, et ils ont fait beaucoup d'améliorations réussies autour de l'organisation et la gestion des marchés autogérés. Pour moderniser les transactions sur le marché à bétail de Gogounou, une bascule avait été installée dans le marché, pour tenter de vendre les animaux au kilogramme vif ; une pratique qui n'était toujours pas acceptée plusieurs années après sa mise en place...

S'il est difficile – voire illusoire – de vouloir uniformiser les unités de mesures sur tout un territoire donné, par contre certains moyens permettent de vérifier les quantités de produits agricoles mesurées. Les OP peuvent être appuyées pour aller dans ce sens et trouver des solutions appropriées à chaque contexte et type de produit.



Un poids, deux mesures (Samson, 2009)